



Département : ALPES-MARITIMES

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2000

Organisme : Syndicat Mixte « Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes »

N° 2001-06 / 02

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28 juin 2001

Concernant l'approbation du compte de gestion par **Monsieur TREHIN**, receveur.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**,

Après s'être fait représenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2000 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2000 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2000, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant
- NEANT -
.....

T.s.v.p.



